

**nos
GÉANTS****CAMILLE LAURIN
(1922-1999)**

Laurent Turcot

On est à l'automne 1978 en plein centre-ville de Montréal. Un homme est à la fenêtre. Il regarde les travaux qui sont en train d'être réalisés sur l'édifice de la Banque de Montréal. Il esquisse un sourire.

Pourquoi ?

Parce que les grosses lettres dorées du bâtiment, sur lesquelles on pouvait lire « The Bank of Montreal », sont enlevées et remplacées par celles, en français, de « Banque de Montréal ».

Celui qui observe la scène, c'est Camille Laurin.

Il se retourne vers ses attachés politiques et dit : « Tout mon projet est là. Tout ce que j'ai voulu faire, c'est éradiquer le bilinguisme et franciser le Québec »

Son projet c'est la Charte de la langue française, la fameuse loi 101.

Camille Laurin en est l'architecte.

Générique

Pour comprendre comment on en est arrivé là, faut remettre un peu les choses dans leur contexte.

Avant les années 1970, au Québec, disons que le français est un peu mis de côté. De plus en plus de gens utilisent l'anglais.

À Montréal, dans les milieux aisés comme dans les usines, c'est carrément la langue de travail. Camille Laurin se destine dans un premier temps à devenir psychiatre.

Il est formé aux États-Unis et en France et il importe ici de nouvelles techniques de prise en charge des malades.

Dans les années 1940 et 1950, au moment où il débute sa pratique, on utilise majoritairement les électrochocs et les drogues sur ceux qu'on appelle cavalièrement les « fous ».

Laurin change tout ça. Il devient directeur de l'Institut Albert-Prévost de Montréal et, ensuite, professeur à la Faculté de médecine et directeur du Département de psychiatrie de l'Université de Montréal.

Sa carrière de chercheur et de professeur était toute tracée. Mais, dans le Québec de l'après-guerre, des changements s'opèrent.

Les Québécoises et Québécois, dominés par une élite économique anglo-saxonne, sont alors déterminés à reprendre en main leur destin national.

Dans les années 1960, les idées de modernisation de l'économie et d'autonomie portées par la Révolution tranquille font leur chemin. De plus en plus de Québécoises et de Québécois pensent que le temps est venu de reprendre le contrôle de leur économie, de leurs institutions politiques et de leur identité culturelle.

Celui que beaucoup considèrent comme le père de la psychiatrie moderne au Québec s'occupe ainsi naturellement de l'âme québécoise.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est lui. Je vous le cite.

Il parle de la « résurgence de l'âme québécoise et la réappropriation du moi collectif en vue de l'accession à la souveraineté ». Pour Laurin, la langue et l'âme québécoise ne sont qu'une seule et même chose. Libérer la première, c'est libérer l'autre.

Le projet qui est la clef de voûte de tout ici, c'est celui de la Charte de la langue française. Quand il est nommé ministre du gouvernement de René Lévesque en 1976, on lui confie un mandat gigantesque :

« Donner au français la place qui lui revient dans la société québécoise, notamment en ce qui concerne la langue officielle, l'administration publique, la langue de travail et la francophonisation [sic] des entreprises, le commerce et l'affichage. »

Camille Laurin ne se laisse pas démonter et prend le projet à bras le corps afin de redonner aux Québécoises et aux Québécois, par la protection de leur langue, la possession de leur territoire et, du même coup, balayer la honte qu'ils ressentent quant à la place qu'ils occupent dans la société.

C'est grâce à la psychanalyse et la psychiatrie qu'il a une compréhension si perspicace de la langue, de la culture et de l'éducation au Québec.

La loi 101, pour Camille Laurin, c'est une étape pour briser l'aliénation des Québécoises et Québécois.

Mais les oppositions à la Charte sont nombreuses, très nombreuses, et il y a beaucoup de gens à convaincre.

Laurin sillonne donc le Québec pour expliquer, avec une ténacité et un calme impressionnant, les raisons historiques de la création de la Charte.

Un jour, alors qu'il s'adresse à un parterre d'hommes d'affaires anglophones du Québec, il leur dit :

« On me demande de vous adresser la parole en anglais parce que la plupart d'entre vous ne comprenez pas ma langue. Les futurs historiens du Québec ne pourront certes pas qualifier de normal un tel état de choses. »

Pour Laurin, la Loi 101 rassemble les Québécoises et les Québécois autour d'une langue commune. L'un des principaux objectifs de la Charte, c'est faire en sorte que des gens de partout, peu importe leur origine, religion, langue maternelle, viennent rejoindre la nation québécoise en s'intégrant à sa langue et à sa culture.

En regardant ça aujourd'hui, on réalise qu'il a grandement réussi, même s'il reste à ce jour beaucoup de chemin à faire pour s'assurer que le français demeure la langue commune dans toutes les sphères d'activités de la société.

Je vous donne quelques exemples.

1. La loi 101 affirme que le français est la langue officielle du Québec.
2. L'écart de revenu de travail entre francophones et anglophones s'est considérablement réduit.
3. En 1976, 20% des allophones fréquentaient l'école française; en 1986, 64%; et en 2015, 89%.

Pour moi, Camille Laurin est un visionnaire, un révolutionnaire, qui, par sa ténacité et son courage, a su transformer à tout jamais notre rapport à la langue.

Avec un tel bilan, on ne se surprend pas de voir Camille Laurin figurer au panthéon des géants de notre histoire.